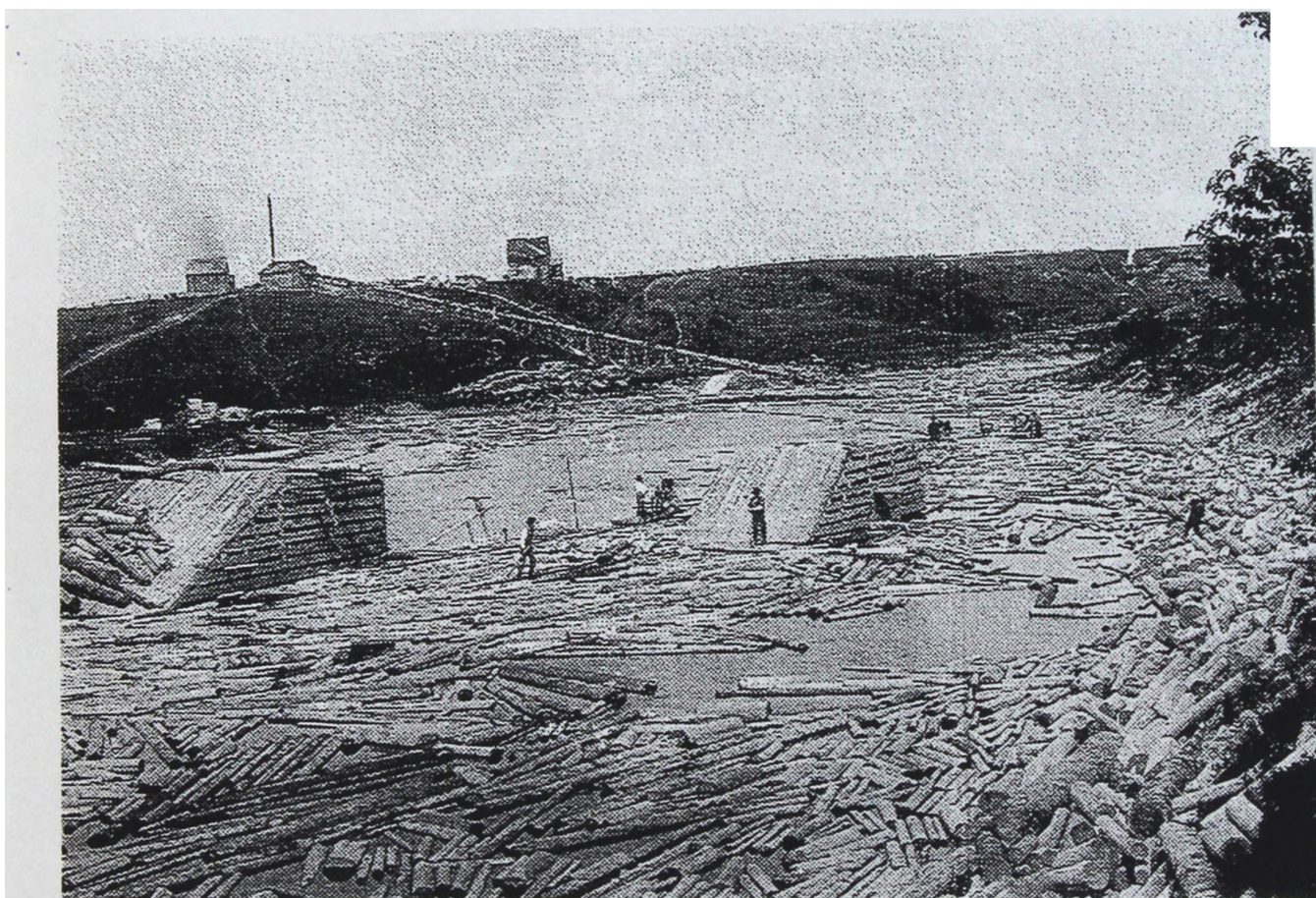


Bulletin de la Société historique de Bellechasse



La drave sur la rivière du Sud (coll. Yves Beauregard).

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE BELLECHASSE

Fernand Breton, président	833-7660
Jean-François Caron,	642-2503
vice-président	fax 642-5151
Roger Patry, trésorier	837-0899
André Beaudoin, secrétaire	642-5343
Monique Breteau	837-1901
Gilles Sheedy	872-3059
Mariette Côté	884-2445
Léopold Duquette	887-3004
Yves Turgeon	885-9183

MEMBRES D'HONNEUR

André Beaudoin	R.P. Benoît Lacroix
Arthur Labrie	Rosaire Saint-Pierre
Claude Lachance	

BIENFAITEURS

Docteur Arthur Labrie, Québec
Les Industries Éraïle Lachance ltée, Saint-Damien
Monsieur Roland Nadeau, Québec
Société mutuelle d'assurance générale de Bellechasse
Le Réseau des caisses populaires Desjardins de la MRC de Bellechasse
La MRC de Bellechasse

TERRITOIRE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE BELLECHASSE

Armagh village	St-Charles village	St-Michel
Armagh paroisse	St-Charles paroisse	St-Nazaire
Beaumont	Ste-Claire	St-Nérée
Buckland	St-Damien	St-Philémon
Honfleur	St-Gervais	St-Raphaël village
La Durantaye	St-Lazare	St-Raphaël paroisse
St-Anselme village	St-Léon-de-Standon	Ste-Sabine
St-Anselme paroisse	St-Magloire	St-Vallier
St-Camille	St-Malachie	

Les textes publiés dans ce bulletin sont la responsabilité de leurs auteurs.
Au fil des ans est publié quatre fois l'an. Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

La Société historique de Bellechasse est membre de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec
- Bibliothèque nationale du Canada
ISSN D381U79 Enregistrement numéro 8610 de Postes Canada.

TABLE DES MATIERES	Page
Table des matières et premier billet de la rédaction	1
Deuxième billet de la rédaction	2
Réunion du conseil d'administration	3
Liste des membres de la SHB	5
La drave sur la rivière du Sud	9
Les voitures à chevaux	15
Nos familles - Les Aubé	
Bellechasse tiré de l'oubli - Regard sur 1944	19
Narcisse-Henri-Édouard Faucher de Saint-Maurice	22
Les trésors cachés de nos paroisses - Saint-Magloire	28
Mot de la fin	32

En cet été de cinquantenaire du Jour J, qui a mené à la libération de la France, notre mère patrie, et de l'Europe toute entière, la Société historique de Bellechasse dit MERCI à tous les anciens combattants de Bellechasse et d'ailleurs. MERCI aux vainqueurs d'avoir gagné, MERCI aux vaincus d'avoir perdu. MERCI aux tués pour avoir corrigé de leur vie la folie de l'homme. MERCI aux survivants pour avoir assumé le lourd tribut moral des assassinats justifiés. La guerre, toujours dramatique, est horrible pour ceux qui l'ont vécue, déroutante pour ceux qui y échappent, mais il fallait en arriver à cette finalité pour redonner ses lettres de noblesse à l'insaisissable concept de LIBERTÉ!

**POUR UNE BONNE CAUSE ET UNE BONNE LECTURE,
DEVENEZ MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE BELLECHASSE!**

Dites-le à vos parents, amis et voisins. Notre adresse est la suivante :

Société historique de Bellechasse
Case postale 96
St-Lazare, Bellechasse
GOR 3J0

Abonnement individuel :	12 \$
Abonnement famille :	16 \$
Entreprise ou organisme :	25 \$
Bienfaiteur :	50 \$ et +

Nous favorisons l'abonnement famille, qui signifie deux membres à part entière d'une même famille et l'envoi d'un seul bulletin.

BILLET DE LA RÉDACTION.

par Jean-François Caron

La généalogie prend de plus en plus de place dans les sociétés d'histoire. Comme pour tous les engouements, qu'il s'agisse des chemises à fleurs ou du «achy-breaky dance», il s'agit d'une vogue. Mais dans le cas de la généalogie, la vogue est très justifiée.

La généalogie est une facette de l'histoire à la portée de tout le monde. Elle concerne directement les intéressés, contrairement aux études des grandes figures de notre histoire que sont les Cartier, Champlain, Maisonneuve et autres bâtisseurs de notre bout de planète. De ces bâtisseurs, en nombre limité du fait de la jeunesse des peuples canadiens, on a probablement tout écrit, si bien que le refrain commence à ennuyer plus d'un lecteur. Pour raviver l'intérêt pour l'histoire, il est donc tout à fait logique de se tourner vers les subalternes des bâtisseurs, vers les artisans, fermiers, militaires et reines du foyer qui obéissaient aux ordres, directives et nécessités de la vie... qui accomplissaient les menus gestes du passé indispensables à notre réalité d'aujourd'hui.

La généalogie, c'est le nec plus ultra de l'histoire locale, puisque c'est l'histoire du sang qui coule dans nos veines. Mais dans la plupart des cas, ne fait-elle pas quelque peu fausse route?

Traditionnellement, la généalogie exploite le filon paternel, en traçant la petite histoire des baptisés du nom du père. Pourtant, quand on considère que l'acte de reproduction est beaucoup moins fidèle que l'accouchement, n'y aurait-il pas lieu d'exploiter davantage le filon maternel? Considérant les cas d'adultères, de viols et, plus récemment, de fécondations programmées, aussi peu nombreux soient-ils, le lien maternel est une preuve nettement plus juste de notre appartenance filiale.

Vous m'objecterez que la religion catholique a protégé notre société, plus qu'ailleurs, contre ces graves péchés et que l'on relève peu de procès pour adultère ou viol dans nos annales judiciaires. Je vous répondrez que les cas signalés ne sont toujours que la pointe de l'iceberg et qu'une naissance attribuée à tort à l'époux, par pudeur, par ignorance ou pour taire le péché, peut affecter toute une lignée de gentils Québécois, surtout quand cette naissance a lieu à l'aube de notre histoire de famille.

Loin de moi l'intention de détruire le fruit de vos recherches généalogiques, mais je suis bien forcé de reconnaître qu'il est beaucoup plus convaincant ce ventre rebondi qui m'a hébergé pendant la grossesse de maman.

Je suis donc Jean-François né à Montréal, fils de Lucille Robert née à Montréal, fille d'Anna Grant née en Écosse... là s'arrête mes recherches pour le moment. Je vous salue, mères de partout!

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

par André Beaudoin, secrétaire de la SHB

La SHB a décidé d'adopter une politique de transparence et d'informer tous ses membres du contenu des réunions du CA et de l'assemblée générale annuelle. Comme il y a quatre à cinq de ces rencontres par année et quatre bulletins par année, deux pages par bulletin seront désormais consacrées à cette information que certains trouveront fastidieuse et d'autres essentielle.

Résumé de la réunion tenue le 21 mai 1994.

Sont présents : Fernand Breton (président), Jean-François Caron (vice-président), Roger Patry (trésorier), André Beaudoin (secrétaire), Monique Breteau, Mariette Côté, Léopold Duquette, Gilles Sheedy et Yves Turgeon (administrateurs).

Le président souhaite la bienvenue aux membres et, plus particulièrement, aux trois nouveaux élus : Mariette Côté (Saint-Vallier), Léopold Duquette (Saint-Charles) et Yves Turgeon (Saint-Anselme).

L'ordre du jour de la présente réunion et les procès-verbaux des réunions antérieures (2 février et 5 avril) sont adoptés.

Fernand Breton informe le conseil qu'une demande a été présentée afin que la SHB soit reconnue organisme de charité. De cette manière, les dons versés deviendront déductibles aux fins de l'impôt.

Fernand Breton distribue le dernier bulletin Au fil des ans et félicite Jean-François Caron.

Un comité poursuivra l'étude des éphémérides bellechassoises et apportera les corrections et améliorations définitives. Nos éphémérides devraient à nouveau figurer dans le prochain calendrier du réseau des caisses populaires.

Emploi et Immigration Canada a accordé un étudiant pendant neuf semaines dans le cadre du projet Défi 1994. La demande originale visait l'obtention de deux étudiants pendant huit semaines. Jean-François Caron a présenté une demande supplémentaire d'aide financière à la MRC pour aider à défrayer les frais de déplacement et la finition des photos. Jean-François Caron et Yves Turgeon assureront conjointement la coordination du projet.

Fernand Breton est optimiste quant à l'acceptation du projet Chantiers Jeunesse (poursuite de la rénovation du moulin du P'tit Canton à l'automne).

Fernand Breton déplore le peu de temps accordé aux membres qui consultent la Bibliothèque généalogique itinérante. La BGI

s'arrêtera à Sainte-Claire dans quelques mois, puis à Saint-Lazare pour une durée écourtée à trois mois.

Au cours des prochaines années, la SHB entend proposer des personnalités bellechassoises pour l'octroi du prix d'excellence La Survivance. Les personnalités proposées sont Arthur Labrie, le père Benoît Lacroix, Rosaire Saint-Pierre et Marianna O'Gallagher.

Le conseil d'administration remercie les administrateurs dont les mandats ont pris fin lors de l'élection de l'assemblée générale : René Biaï de Saint-Nazaire, Raynald Blouin et Jeannine Emond de Saint-Vallier.

Jean-François Caron représentera la SHB au tournoi de golf de la Corporation de développement économique de Bellechasse (Saint-Michel) .

Fernand Breton et Léopold Duquette représenteront la SHB à la Réunion des aînés de Saint-Damien.

Compte tenu de l'éloignement, la SHB ne participera pas au congrès de la Fédération des sociétés d'histoire, à Rouyn-Noranda.

La SHB s'abonnera à la revue généalogique Ces gens de mon pays, qui servira de tremplin pour écouler les répertoires de Saint-Léon et Saint-Malachie.

André Beaudoin fournira une copie des règlements internes aux administrateurs pour qu'ils proposent d'éventuelles modifications.

Roger Patry, autrefois de Saint-Charles, défendra les intérêts historiques dans le dossier du couvent de Saint-Charles voué à la démolition ou à la rénovation (fort coûteuse). L'édifice serait le lieu idéal où installer une permanence de la SHB.

Les cosignataires des chèques de la SHB sont Fernand Breton et Roger Patry. Jean-François Caron et André Beaudoin agiront comme suppléants.

Roger Patry présente un modèle de document promotionnel de la SHB (de La grandeur d'une carte d'affaires). La SHB essaiera de donner suite à cette initiative.

Levée de la réunion.

Qui d'entre vous peut émietter la brise? Quelle femme peut couper le vent avec du fil? Quel bûcheron peut trancher la bourrasque avec sa hache?

Benoît Lacroix : Quelque part en Bellechasse.

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE BELLECHASSE.

Depuis le temps que la SHB se vante de compter beaucoup de membres, il est temps de mettre les preuves sur papier. Voici donc la liste de nos membres, en date du 20 juin 1994. Peut-être trouverez-vous un parent ou une vieille connaissance perdue de vue. Assurez-vous d'y figurer.

La SHB compte sept catégories de membres. Quatre sont payantes : les abonnements individuels, les abonnements de famille, les corporations (incluant les municipalités et caisses populaires), les bienfaiteurs. Trois sont non payantes : les membres d'honneur, les échanges de publications et les envois par obligation ou courtoisie. La présente liste ne présente que le nom et la localité de résidence des membres. Pour obtenir les coordonnées complètes d'un membre, vous devez communiquer avec la permanence de la SHB : Fernand Breton, 833-7660 ou Jean-François Caron, 642-2503.

Abonnements individuels (80).

Aline B. Asselin (Québec)	Jeannine M. Garant (Saint-Raphael)
Rosanne Aubé (Saint-Charles)	Thérèse B. Gaudreau (Québec)
Louise Bélanger (Saint-Camille)	Robert Germain (Sainte-Foy)
Georges Bélanger (Saint-Charles)	Maurice Goulet (Cap-Rouge)
Marcel Bélanger (Québec)	Réal Gourgues (Lévis)
Monique Baillargeon (Québec)	Thérèse Bély (Outremont)
Marthe P. Beauregard (Outreint)	Gisèle Isabelle (Saint-Gervais)
Pr, Lucien Bilodeau (Sept-Iles)	Diane Jacques (Saint-Charles)
René Biais (Saint-Nazaire)	Marie Labbé (Saint-Gervais)
Lucienne Boivin (Saint-Charles)	DeniBe C. Labrecque (Saint-Lazare)
Diane Bonhomme (Magog)	Clémence Labrie (Saint-Charles)
Annette Brisson (Saint-Gervais)	Michel Laflamme (Loretteville)
Jacinthe Bruneau (Saint-Nazaire)	Denise G. Lafrenière (Saint-Charles)
Dr. Wellie Brunet (Québec)	Gilberte Laliberté (Saint-Vallier)
Jean-Paul Bussièrès (Charlesbourg)	Jeanne d'Arc Lamontagne (Beaumont)
Jeannine B. Cadrin (Saint-Vallier)	Léonard Larue (Sainte-Dorothée)
Paul-Eugène Cantin (Sainte-Foy)	Daniel-Adrien Laverdière (Saint-Léon)
Jean-François Caron (Saint-Malachie)	Louise Leblanc (Saint-Charles)
Fernande P. Carrier (Beauport)	Richard Leclerc (Québec)
Fr. Jean-Charles Casista (Saint-Anselme)	Merrette Lemieux (Saint-Gervais)
Yvette Chabot (Québec)	Sr. Louise Martin (Rinouski)
Thérèse H. Chamberland (Lévis)	Diane Mercier (Saint-Vallier)
Michèle Corriveau (Saint-Michel)	Albert Métivier (Québec)
Raymond J, Corriveau (Montréal)	John Moran (Pass Christian, MS)
Jacqueline Duquet (Saint-Charles)	Ghislaine Morin (Thetford-mines)
Noëlla Dutil (Saint-Michel)	Jacques Cari Morin (Charlesbourg)
Jeanne Duval (Montréal)	Juliette Fluet Nadeau (Saint-Gervais)
Laval Portier (Sainte-Claire)	Robert Nadeau (Saint-Charles)
Pauline B. Fortin (Gatineau)	Janine Paré (Saint-Raphael)
Yolande Fradette (Saint-Daiien)	Marcel Paré (Saint-Raphael)
Solange Prenette (Saint-Charles)	Robert Patry (Beaumont)
Aline B. Gagnon (Sainte-Foy)	Lucille Pinard (Drummondville)

Paul A. Plante (Sept-Iles)	Diane Saint-Pierre (Lévis)
Raymond Prévost (Saint-Charles)	Rolande Talbot (Lévis)
Gaétan Rémillard (Sainte-Foy)	Dany Tanguay (Thetford-Mines)
Denise G. Roussin (Sainte-Foy)	Jean-Marie Tanguay (Longueuil)
Robert Roy (Lévis)	Yolande Tanguay (Saint-Vallier)
Rose-Hélène Roy (Saint-Vallier)	Géraldine Théberge (Nepean, OH)
Jean-Marie Ruel (Saint-Charles)	Adrien Thibeault (Québec)
Yves Ruel (Saint-Charles)	Noëlla A. Turgeon (Lévis)

Abonnements de famille (64 pour 128 membres).

Madeleine et Benoît Asselin (Québec)
 Armelle et Robert Baker (Saint-Michel)
 Andrée et Charles-Henri Bélanger (Sainte-Foy)
 M. et Mme Clément Blanchet (Saint-Magloire)
 Hortense et Raynald Blouin (Saint-Vallier)
 Lisette et René Blouin (Saint-Vallier)
 Thérèse et Claude Bolduc (Lévis)
 Lucille Chouinard et Monique Breteau (Lévis)
 Claudette et Fernand Breton (Lévis)
 Brigitte Tanguay et Pierre Breton (Saint-Jean-Chrysostome)
 Lucille et Robert Breton (Lévis)
 M. et Mme Léopold Bruneau (Saint-Nazaire)
 Aline et Albert Caron (Lévis)
 Hélène Boucher et Gérard Chabot (Québec)
 Yolande et Jean-Paul Chabot (Saint-Charles)
 Bernadette et Willie Collins (Sainte-Croix)
 Ginette Gaumond et Deny Corriveau (Saint-Vallier)
 Claude et Onil Corriveau (Saint-Vallier)
 Mariette et Daniel Coté (Saint-Vallier)
 M. et Mme Richard Dumas (Québec)
 M. et Mme Léopold Duquette (Saint-Charles)
 Marie Gauthier et Luc Fontaine (Saint-Romuald)
 Gertrude B. et Chantai Fortier (Sainte-Claire)
 Nicole Garant et Fernand Fradette (Saint-Lazare)
 Jacqueline et Louis-Philippe Fréchette (Lévis)
 Benjamine R. et François Gagnon (Saint-Damien)
 Lisette et André Goulet (Beaumont)
 Rita et Wellie Goulet (Beaumont)
 Elizabeth et Henri Guillemette (Saint-Raphaël)
 Marie Lebrun et Larry Hermann (Saint-Léon)
 Suzanne et Pierre Kobel (Boucherville)
 Florence et Normand Labbé (Saint-Gervais)
 Gabrielle et Réal Labrie (Saint-Charles)
 Alberta et Fernande Lachance (Saint-Nazaire)
 M. et Mme Roger Laflamme (Saint-Charles)
 Helen et Marguerite Lafontaine (Saint-Malachie)
 Sylvie Vallières et J.M. Lafrance (Lévis)
 Georgette et René Lamontagne (Saint-Charles)
 Thérèse et Jean-Louis Latulipe (Lévis)
 Claudette et Jean-Louis Lavoie (Beaumont)
 Normand et Patrice Leblond (Saint-Charles)

L. Lemay et G. Marquis (Sainte-Foy)
 Suzanne Mercier (Saint-Damien)
 Mariette et Yves Morin (Saint-Anseime)
 Linda Bergeron et Guy Morissette (Sainte-Foy)
 Lucie et Conrad Paré (Saint-Charles)
 Huguette et Jacques Patry (Saint-Alban)
 Rolande et Roger Patry (Lévis)
 Jacqueline et Françoise D. Pelletier (Montréal)
 J. Garant et Émilien Picard (Saint-Malachie)
 M. et Mme Jacques Pinel (Saint-Damien)
 Lise et Gérald Prévost (Saint-Charles)
 Reine-Marie et Raynald Prévost (Sainte-Claire)
 Lucille et Cécile Roy (La Durantaye)
 Thérèse et Jean-Louis Roy (Hull)
 Marguerite et Moïse Roy (Saint-Vallier)
 Mary et Jean Royer (Beaumont)
 Hélène et Jean-Guy Ruel (Saint-Charles)
 Ida et Paul Saint-Hilaire (Saint-Léon)
 Cécile et Camillien Saint-Pierre (Beaumont)
 Anne Bilodeau et Yves Turgeon (Saint-Anselme)
 Jacinthe et Paul Veilleux (Saint-Damien)
 Thérèse et Edward Walsh (Beaumont)

Corporations (14).

Bibliothèque Jacques Labrie (Saint-Charles)
 Bibliothèque Le Bouquin d'Or (Saint-Damien)
 Bibliothèque Luc Lacoursière (Beaumont)
 Bibliothèque de Saint-Lazare (Saint-Lazare)
 Clinique dentaire Andrée Pelletier (Saint-Gervais)
 Commission de Toponymie du Québec (Sainte-Foy)
 Corp. de développement économique de Bellechasse (Saint-Lazare)
 I.P.L., Julien Métivier (Saint-Damien)
 Les Liqueurs Idéal Sport (Armagh)
 Metropolitan Toronto Library (Toronto, ON)
 Moulin de Beaumont (Sainte-Foy)
 Mouvement des amis de la rivière du Sud (Saint-Raphaël)
 Pharmacie Claude Germain (Saint-Charles)
 S.M.A.G. Dorchester (Sainte-Claire)

Municipalités (20).

Corporations municipales Beaumont, Buckland, Armagh Paroisse,
 Armagh Village, La Durantaye, Honfleur, Saint-Anselme Paroisse,
 Saint-Anselme Village, Saint-Charles, Sainte-Claire,
 Saint-Gervais, Saint-Léon, Saint-Lazare, Saint-Malachie,
 Saint-Michel, Saint-Nérée, Saint-Nazaire, Saint-Philémon,
 Saint-Raphaël, Saint-Vallier

Caisses populaires (19).

Caisses populaires Armagh, Beaumont, Buckland, Honfleur,
 La Durantaye, Saint-Anselme, Saint-Charles, Sainte-Claire,
 Saint-Damien, Saint-Gervais, Saint-Lazare, Saint-Léon,
 Saint-Malachie, Saint-Michel, Saint-Nazaire, Saint-Nérée,
 Saint-Philémon, Saint-Raphaël, Saint-Vallier

Membres d'honneur (5).

André Beaudoin (Saint-Nazaire)	R.P. Benoît Lacroix (Montréal)
Arthur Labrie (Québec)	Rosaire Saint-Pierre (Beaumont)
Claude Lachance (Saint-Nazaire)	

Membres bienfaiteurs (6).

Arthur Labrie (Québec)
 Les industries E. Lachance (Saint-Damien)
 MRC de Bellechasse (Saint-Lazare)
 Réseau des caisses populaires de Bellechasse
 Roland Nadeau (Québec)
 S.M.A.G. Bellechasse (Saint-Gervais)

Échange de publications (11).

Société de généalogie de l'Est du Québec (Rimouski)
 Société de généalogie de Lanaudière (Joliette)
 Société de généalogie de l'Outaouais (Hull)
 Société de généalogie de Québec (Sainte-Foy)
 Société de généalogie de la région de l'Amiante (Thetford-Mines)
 Société généalogique canadienne-française (Montréal)
 Société d'histoire régionale de Lévis (Lévis)
 Société d'histoire de Saint-Boniface (Saint-Boni face, MB)
 Société d'histoire de Sainte-Foy (Sainte-Foy)
 Société historique de Charlesbourg (Charlesbourg)
 Société historique de la Côte-du-Sud (La Pocatière)

Envoi par obligation ou courtoisie (12).

Louise Bégin, député (Lac-Etchemin)
 Bibliothèque Nationale du Canada (Ottawa)
 Bibliothèque Nationale du Québec (Montréal)
 Clermont Briand (Beaumont)
 Équipements récréatifs Jambette (Lévis)
 Fédération des sociétés d'histoire (Montréal)
 François Langlois, député (Sainte-Claire)
 L'Oie Blanche (Montmagny)
 Radio-Bellechasse (Lac-Etchemin)
 Société canadienne des postes (Charlesbourg)
 Sr. Marie-Céline Turcotte (Lévis)
 La Voix du Sud (Lac-Etchemin)

LA DRAVE SUR LA RIVIERE DU SUD.
par Marie Sourek
(MARS)



La drave.

Au cours de la recherche historique effectuée en 1992, j'ai eu le plaisir de rencontrer des gens de la région qui me témoignèrent volontiers de leurs souvenirs reliés à la rivière du Sud. Bien sûr, je m'attendais à ce qu'on me parle des moulins, des barrages, de la pêche..., mais j'étais loin de m'attendre à ce qu'on me dise : «On a dravé sur la rivière du Sud!» De nos jours, à part celles et ceux qui ont eu la chance d'entendre les récits d'aînés, riches d'un passé, je doute que beaucoup de jeunes savent grand chose à ce sujet. On a effectivement pratiqué la drave sur la rivière du Sud et ses affluents.

Considérant avec aisance l'abondante variété et l'immensité du couvert végétal de la forêt appalachienne, d'importantes compagnies concessionnaires et exportatrices venues d'Angleterre s'installèrent au pays pour y exploiter la forêt. Au XIXème siècle, lors de la révolution industrielle, la compagnie Price s'appropriâ la majeure partie de ses terres, achetées sous licence de coupe. «En 1834, William Price demande et obtient un privilège exclusif de coupe sur les affluents de la rivière du Sud, en particulier sur le bras St-Nicolas» (dans Histoire de la Côte du Sud, page 119). Certes les Price ne seront pas les seuls à exploiter à profit ces forêts mais, de loin, ils furent l'exploitant le plus important dans la région. Un siècle plus tard, la compagnie possède environ 388 km de terres de coupe.

A cette époque, le réseau routier étant inexistant, les concessionnaires entreprirent d'utiliser les rivières comme moyen de transport pour expédier le bois coupé. La drave consiste à acheminer par courant d'eau des billots de bois ou de la «pitoune» (pâtes et papiers), parfois sur plusieurs kilomètres, jusqu'à un moulin ou un quai, pour y être traités ou transportés vers d'autres régions.

De la coupe hivernale jusqu'à la récupération du bois flotté, la drave était une succession de manoeuvres qui demandaient organisation et assiduité. On suppose qu'un télégraphe ou qu'une autre technique de communication était utilisée pour coordonner le déroulement des opérations successives de drave.

L'hiver à nouveau de retour, les hommes, cultivateurs et autres, s'engageaient, pour quelques dollars, comme bûcherons sur les chantiers des paroisses «d'en haut» : St-Raphaël, Armagh, Buckland, Notre-Dame-du-Rosaire, Ste-Euphémie, etc. Autrefois, les camps de torture, installés par la compagnie pour ses bûcherons et draveurs, pouvaient être faits selon l'ancienne technique «pièces sur

pièces», calfeutrés avec de la mousse, un plancher de bois rond, des couchettes rembourrées de branches de sapin ou autre, de la mousse avec du papier noir en guise de couvertures et enfin, un petit poêle pour compléter l'aménagement intérieur.

Pour ce qui est de la production, certaines sources parlent de 2 000 à 3 000 cordes de bois coupées et destinées à la drave chaque hiver. Par la suite, le bois est amené et cordé sur les berges de la rivière du Sud et de ses affluents. Parfois même, tous les petits ruisseaux de 2 à 3 pieds de profondeur, servaient à la drave. Le ruisseau qui passe sur la terre de M. Fortunat Richard (ruisseau de la «dam») en est un exemple. Sur ces minces filets d'eau, 300 à 400 cordes de bois pouvaient être dravées. «Sinueux qu'ils étaient, ils devenaient droits après la drave printanière. Heureusement, le temps leur permettait de reprendre leurs cours normal...»

Certains propriétaires riverains cordaient le bois écorcé le long du cours d'eau, bois qui était alors mesuré par les représentant de la Price. La compagnie identifiait tous ses billots pour éviter de les confondre avec ceux des autres entrepreneurs. Elle payait à une certaine époque 5,30 \$ la corde de bois écorcé. Les terres se retrouvaient largement dénaturées et le p'tit monde davantage appauvri.

La Price a installé plusieurs barrages d'importance dont un à la décharge du lac Morin, deux sur la rivière Noire et un autre sur la rivière du Sud, communément appelée «l'écluse de la plage Gagnon» ou la «dam». Sans ces barrages, il aurait été impossible de draver sur la rivière, puisque son niveau d'eau n'était pas suffisant à cette pratique. Des embâcles se seraient formés à tout moment le long des cours d'eau.

Chaque printemps, la compagnie réinstallait le «boom». Situé 400 pieds, environ, en amont du barrage de la plage Gagnon, ce «boom» fait de pièces de bois rustiques (équarries), rattachées les unes aux autres par des chaînes, flottait en travers de la rivière, bord à bord, pour retenir le bois sur 3/4 de mille. Des piliers relais solidifiaient cette barrière. Le «boom» installé, les pelles du barrage (échappes pour les billots) étaient fermées pour accumuler l'eau nécessaire à la pratique de la drave. Le barrage de la plage Gagnon retenait l'eau sur plus d'un mille.

Tout étant paré, c'était la phase de mise à l'eau des tas de bois accumulés sur les rives. Lorsqu'on ouvrait la pelle d'une écluse, on s'assurait que le barrage suivant, plus en aval, était fermé pour l'expédition d'un seul coup de tous les billots. Et ainsi de suite, ce processus était répété jusqu'au dernier barrage, celui de la plage Gagnon, dernière étape avant Montmagny. Plus tard, la Price installa un «boom» en amont du nouveau barrage de la centrale hydroélectrique de St-Raphaël et fut contrainte en justice d'entretenir une «passe» dans le barrage pour le passage des

billots.

La rivière Noire, malgré ses écluses, ne fournissait pas toute l'eau nécessaire. Pour l'aider à évacuer ses billes de bois, on fermait les écluses du lac Aux Castors et du lac Morin. Ce dernier retenait l'eau pour deux à trois jours.

La hantise lors de la drave, c'était assurément les embâcles qui perturbaient le processus. A l'embouchure de la rivière Noire, on construisit deux «slag» (dalles), pour passer le bois dravé au-dessus des deux chutes consécutives. Un «slag» mesurait 30 pieds de large et 100 pieds de long. A St-François de Montmagny, des quais (de même structure que le barrage de la plage Gagnon) furent placés en diagonale, sur une portion de la rivière du Sud. Espacés de 200 à 300 pieds les uns des autres, ces quais s'élevaient jusqu'à 8 pieds au-dessus de l'eau et servaient à détourner le bois flotté vers les parties profondes de la rivière.

Après la mise à l'eau des billes de bois, à l'écluse de la plage Gagnon on attendait l'arrivée des billots pour procéder au détachement du «boom» et à l'ouverture des pelles du barrage. Ainsi s'en allaient des milliers de billots, sous l'emprise du gros coup d'eau. Également de la partie, on comptait sur l'aide du vent pour pousser la masse flottante vers les passes. Après une première manoeuvre, on refermait les pelles du barrage et le «boom». A nouveau, le réservoir se remplissait pour une nouvelle opération de drave.

Toute action d'un draveur demandait de lui une grande prudence et de l'habileté. Au moment de l'ouverture du barrage, des hommes postés sur le pavé de madriers du barrage, munis de gaffes, veillaient à ce que les billots entrent correctement dans les passes et non de travers. A chaque méandre important de la rivière, d'autres hommes empêchaient les billots de s'accrocher ou les dégageaient pour éviter les amoncellements. Ils les repoussaient dans le courant. Ce travail dur et téméraire nécessitait parfois l'utilisation de la dynamite, qui n'était pas sans danger pour l'homme qui devait l'installer. Deux équipes de 6 à 7 draveurs descendaient de chaque côté de la rivière pour dégager tous les billots échoués. Ils étaient parfois obligés de marcher sur le tas pour dégager une pièce maîtresse. Les hommes couraient sur les billots avec leurs gaffes pour aller déloger la «jam». Le retour n'était pas drôle pour le draveur de front qui devait fuir la masse qui s'étendait sur la surface de l'eau et qui glissait sous ses pieds. Sautant d'un billot à l'autre, le draveur devait être fort agile et posséder beaucoup d'équilibre car les billots tournaient sur eux-mêmes sous l'impact de l'homme. On appelait cette manoeuvre, et pour cause, la danse du draveur.

Sur la rivière Armagh, sous le pont du chemin de fer, en amont des chutes de la route 281, il arrivait souvent que les billots obstruent le tunnel. Par le côté nord du tunnel, des hommes,

toujours munis de l'indispensable gaffe, intervenaient pour libérer la «pitoune» qui ferait bouger la masse. Aussi, dans un «boat» (chaloupe), deux hommes s'étaient avancés, l'un avec la gaffe et l'autre occupé à écoper l'eau qui s'accumulait à bord. A tout instant, le courant pouvait emmener facilement la frêle embarcation; d'autant plus que le passage de la rivière Armagh entre la sortie nord du tunnel jusqu'à la chute sous le pont de la route 281, est tracé au pied des falaises rocheuses, où il y avait facilement 40 pieds d'eau de profondeur à cette époque.^ Le «boat» servait aussi à récupérer le bois éparpillé ici et là. A son bord, on vérifiait également, le long du parcours, s'il y avait quelques embâcles oubliés. Avant d'arriver au Long Sault, les hommes descendaient pour mettre le «boat» sur des voitures à chevaux et reprendre la rivière plus loin. Le «boat», long de 20 pieds, supportait plusieurs hommes. Sur leur parcours, les draveurs étaient parfois accueillis chez les cultivateurs pour manger et dormir.



Exemple de «boat» pour la drave, rivière Noire N-O à Ste-Lucie.

Au cours des premières années de drave, le bois flotté est essentiellement du bois équarri pour la construction locale et extérieure. Des bateaux étrangers venaient ancrer à l'île aux Grues, à la Pointe aux Pins, étant donné les hauts fonds du bassin de Montmagny. Le bois était transporté par barges jusqu'aux bateaux. Vers 1895, après avoir construit des moulins à scie, la compagnie Price, voyant venir l'avènement de l'industrie des pâtes et papiers qui ouvraient de nouveaux marchés, investit dans des moulins pour traiter la «pitoune». Notre-Dame-du-Rosaire, Cap-St-Ignace et Montmagny sont les municipalités où se développa une activité fébrile dans le cadre de l'industrie forestière.

La «pitoune» était dravée alternativement avec les billots. Par la suite, elle prit largement sa place sur le marché. Chargée sur des barges, la «pitoune» fut expédiée, à une certaine époque, dans des moulins à papier de Donnacona et de Trois-Rivières.

Après que les flammes eurent détruit le moulin des Price à Montmagny, Collin, un autre entrepreneur, acheta leur coupe de bois. Collin aurait exploité la forêt de Buckland et expédié le bois par camion.

Le système économique évoluant, au printemps 1936, la drave prend fin sur la rivière du Sud. Compte tenu des investissements élevés de main-d'oeuvre, on lui préféra l'utilisation du camion sur des routes mieux entretenues ainsi que du chemin de fer (le Transcontinental) qui traversait le massif appalachien.

De cette pratique, restent quelques vestiges. Que ce soit les traces d'un ancien camp de bûcheron, un bout de la chaîne qui liait les pièces du «boom», ou encore un billot marqué au moyen d'une plaque de métal par la compagnie Price, ces découvertes nous permettent de jeter un coup d'oeil curieux et interrogateur sur le passé.

La drave, outre son efficacité pour le transport du bois, est un procédé néfaste pour la rivière (dépôts d'écorce sur les frayères, bris des rives et de la végétation essentielle pour la faune). Les coupes massives et intensives (à blanc) de certains lots de terre dans les «hauts» et sur les berges des cours d'eau entraînent de graves impacts écologiques. D'un débit constant et régulier autrefois, les cours d'eau sont devenus dévastateurs lors des crues printanières et meurtriers pour la faune aquatique en période d'étiage. Les inondations et l'érosion des rives continuent aujourd'hui de menacer la vie aquatique et riveraine, sans compter les dégâts que la ville de Montmagny risque chaque printemps.

Outre les minimes besoins locaux en bois de sciage et de pulpe, la drave fut l'apanage de riches concessionnaires avides de profits au détriment de la faune et de la flore du bassin hydrographique de la rivière du Sud.

Le barrage de la plage Gagnon.

Le barrage de la plage Gagnon était constitué de quatre quais, un de chaque côté de la rivière et deux au milieu. Armés de barres de fer pour être protégé des glaces lors du dégel, le barrage fut conçu pour supporter les caprices de la rivière du Sud en tout temps.

Le barrage, long de 250 pieds, large de 6 pieds et haut de 50 pieds, était fait en pierres et en pièces de bois solides, équarries à la hache et disposées sur fond de «tuf rouge». On parle de pièces de bois longues de 25 à 30 pieds, entrecroisées. Les caissons de quatre pieds de profondeur ainsi réalisés étaient remplis de pierres et mis les uns sur les autres. Le barrage avait une forme triangulaire. L'avant du barrage, c'est-à-dire le côté amont, présentait une ligne diagonale, ce qui permettait plus de résistance au courant de la rivière. Cette «charge d'eau» était faite de madriers (6" x 6") également équarris à la hache.

On pavait le dessus des quais du barrage en madriers, sur lesquels on pouvait marcher et traverser la rivière pour guider le passage des billots. Les pelles du barrage, au nombre de trois, étaient hautes de 10 à 20 pieds; des pièces de 12 pouces au carré et longues de 10 à 12 pieds formaient la palissade qui empêchait l'eau et les billots de passer en aval avant le bon moment. Chaque pièce de bois de la pelle était percée pour laisser passer une chaîne. Pièces par pièces, avec l'aide d'un treuil en fer pesant de 300 à 400 livres, 5 à 6 hommes élevaient ou abaissaient la palissade selon le besoin.

Il fallut près de trois années pour construire le barrage. La machinerie étant inexistante, on fit appel aux cultivateurs riches en pierres suffisamment grosses pour remplir les caissons. L'hiver, par «sleighs», les cultivateurs apportaient les roches à la hauteur de la maison de Vincent Arbour (rive sud de la rivière, en face de la plage Gagnon et du barrage). Le printemps venu, après avoir mesuré les tas de pierres, les hommes de la compagnie Price les roulaient sur un petit sentier. Les hommes travaillaient dix heures par jour, sept jours par semaine. En eau basse, le fond de la rivière fut gratté et nettoyé à l'endroit choisi. Les caissons furent placés les uns sur les autres, chaque caisson étant préalablement rempli de pierres avant l'ajout du suivant. Enfin, on terminait le tout par la mise en place de la charge d'eau.

Je tiens à remercier MM. Guy Leblond, Fortunat Richard, Jean-Louis Latulipe, Maurice Boulet, Armand Marceau et Raphaël Laflamme, M. et Mme Raymond Tanguay et, tout particulièrement, M. Rolland Gagnon, qui ont rendu possible la rédaction de cette chronique sur la drave et le barrage de la plage Gagnon. Pour vos témoignages, merci!

LES VOITURES A CHEVAUX DE PROMENADE.

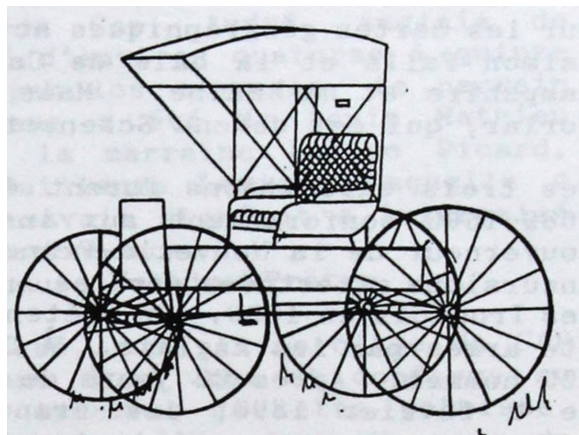
par Claude Corriveau

Musée des voitures à chevaux de Bellechasse inc. (Saint-Vallier)

Saviez-vous qu'au cours du XIXe siècle, de nombreux genres de voitures de promenade employées l'été apparaissent? Parmi celles-ci, on retrouve le **boghei**, le **jumpseat**, le **stanhope**, le **surrey**, le **Victoria** et plusieurs autres voitures.

L'amélioration de l'état des routes et de nouvelles techniques de fabrication favorisent le développement des véhicules roulants.

Plutôt délicates, leurs propriétaires les réservent pour les sorties dominicales, les balades de plaisir et les grandes occasions, comme les baptêmes et les mariages. Chez les voitures de promenade, on recherche généralement les qualités suivants : style distingué, avantages pratiques, fini élégant et construction parfaite.



Le *boghei-rubbertaille* était un véhicule de promenade très populaire.

Les gens se font un honneur de posséder de riches voitures garnies de somptueux ornements et portent une attention particulière au choix de leurs véhicules puisqu'ils deviennent une marque d'identification et, même, un objet de rivalité.

Les jeunes hommes, notamment, lorsqu'ils courtisent leurs belles pendant l'été, sont équipés d'une voiture de promenade fine, d'un beau cheval qui serait apprécié des maquignons et qui s'harmonise bien avec le véhicule, et d'un bel attelage. L'utilisation de cet équipage vise à faire bonne impression.

Les voitures à chevaux renseignent, selon le cas, sur l'âge du propriétaire, sa condition financière, son statut social et son emploi du temps. En fait, elle symbolise un mode de vie. Cette symbolique se retrouvera ultérieurement sur les voitures motorisées. Qui emploie une familiale, une décapotable, une jeep, etc.

Source Claude Corriveau : Les voitures à chevaux au Québec.
Éditions du Septentrion, 1991.

NOS FAMILLES - LES AUBÉ.

par Fernand Breton

Alors que j'étais jeune étudiant au couvent des soeurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier, situé au village de Saint-Vallier, je me rappelle avoir appris que les troupes françaises de la Nouvelle-France avaient fait, à la fin du XVIIème siècle, des expéditions du coté de la Nouvelle-Angleterre et je me souviens de trois endroits en particulier : Corlar, Salmon Falls et Casco.

Sur les cartes géographiques actuelles, nous retrouvons facilement Salmon Falls et la baie de Casco, situés respectivement au New Hampshire et au Maine. Mais ce n'est pas aussi évident pour Corlar, qui est devenu Schenectady dans l'État de New York.

Ces trois expéditions furent exécutées durant la saison d'hiver 1689-1690 conformément aux instructions du comte de Frontenac, gouverneur de la Nouvelle-France, et en représailles de certaines incursions effectuées par les Anglais et du massacre de Lachine par les Iroquois en 1689. On prétendait alors que les Iroquois avaient été armés par les Anglais. A Corlar, la troupe était composée de 200 hommes. Après 22 jours de marche et par une tempête de neige le 8 février 1690, les Français attaquèrent la bourgade, en enfonçant à coups de hache les portes des 80 maisons. Une soixantaine de personnes furent tuées et on fit 27 prisonniers (1). Voyons maintenant comment cette attaque de février 1690 nous amène à l'histoire de la famille Aubé.

André Aubé aurait été l'un des prisonniers faits à Corlar et, selon Léon Roy, il aurait été relâché par les sauvages sur l'Isle-aux-Grues en 1698, où il fut accueilli par Guillaume Lemieux. Il était âgé d'environ 15 ans. Le 12 janvier 1699, il fut baptisé, sous le prénom d'André, dans la chapelle de l'Isle-aux-Grues. Il eut pour marraine Louise Picard, veuve de Louis Gagné, qui devait épouser Guillaume Lemieux neuf mois plus tard.

André Aubé demeurait encore chez Guillaume Lemieux en la seigneurie de Bellechasse (Berthier) en mai 1710, alors qu'il obtint des lettres de naturalité du roi de France.

Guillaume Lemieux occupait alors une terre au début de la seigneurie de Bellechasse (Berthier), coté ouest, et André Obé a fait la connaissance de Geneviève Fradet qui demeurait sept terres plus à l'ouest, au tout début de la seigneurie de La Durantaye. Ils demeuraient donc assez près l'un de l'autre.

Étant donné que la seigneurie de Bellechasse, ne fait plus partie du comté de Bellechasse, il m'apparaît utile de rappeler les événements qui ont conduit à cette situation (2).

Extrait du registre des Baptêmes, mariages, sépultures
de la paroisse de Cap St-Ignace (Cté Montmagny, Qué)
pour l'année mil six cent quatre-vingt-dix-neuf.

Bat
d'André

Anglais de nation

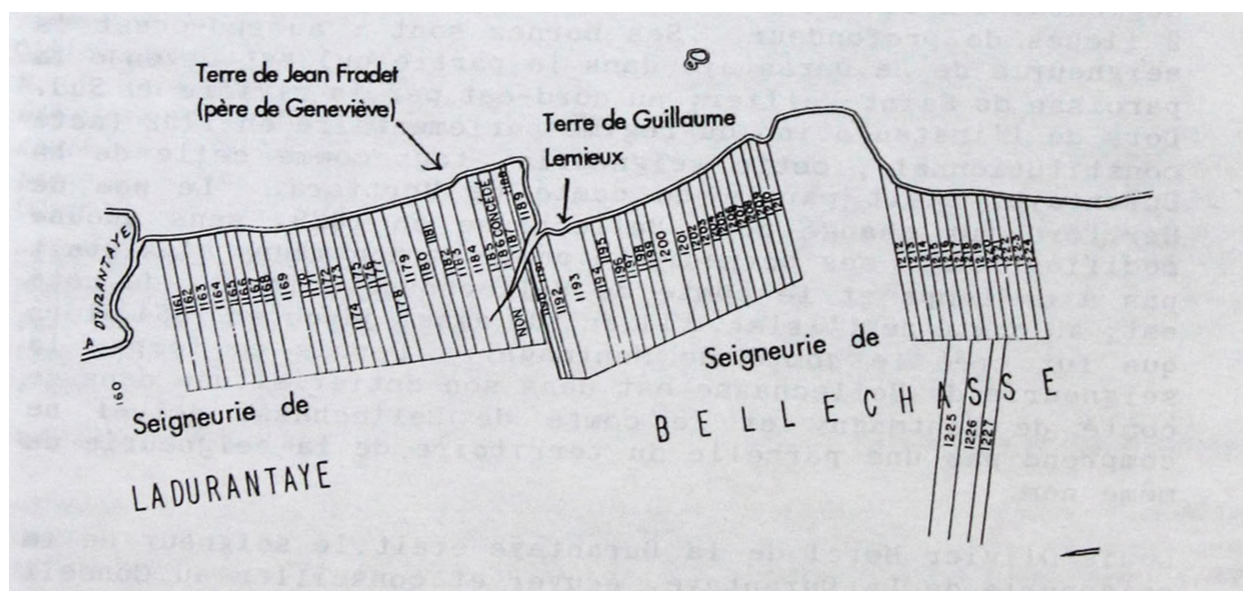
dans la chapelle
de l'Isle aux Grues

L'an mil six cent quatre vingt dix neuf,
le douzième jour du mois de janvier, a
été baptisé sous condition dans la
chapelle de l'Isle aux Grues par moy
prestre soussigné curé de St-Thomas, et
faisant les fonctions curiales à
St-Ignace du Cap, André, anglais de
nation, âgé d'environ quatorze à quinze
ans, pris par les sauvages, le parrain
par procureur a été Mr Louis Mathieu
Prêtre, et la marraine Louise Picard,
femme de Guillaume Lemieux laquelle a
déclaré ne savoir signé et a interpellé
suivant l'ordonnance.

Louis Mathieu Prêtre

LEQUEL EXTRAIT, nous soussigné ...curé... de la paroisse de CAP
ST-IGNACE (Cté Montmagny), certifions être vrai et conforme au
registre original, déposé dans les archives de cette paroisse.
Fait à CAP ST-IGNACE, ce ... vingt-deux... ième jour du mois de
...septembre... mil neuf cent ...quatre vingt-deux.

Rodrigue Lagacé ptre, curé



Carte des seigneuries de La Durantaye et de Bellechasse en 1709,
établie par le sieur de Catalogne.

Le mariage d'André Aubé et de Geneviève Fradet fut le tout premier inscrit dans les registres de Saint-Vallier. Le texte se lit comme suit :

Le septième janvier de l'année mil sept cent quinze après la publication de trois bans de mariage entre André Aubé, anglais de nation et Geneviève Fradet fille de Jean Fradet et de Jeanne Elie les père et mère de la paroisse de St-Jacques et St-Philippe de la Durantaye Les ay marié et leur ay donné la bénédiction nuptiale selon la forme ordinaire en présence de Jean Fradet père de l'épouse de Sieur Louis Morel de la Durantaye (3), de Guillaume Lemieux, de Nicolas le Roy, de Jacques Marceau lesquels ont déclaré ne savoir signer à la réserve du Sieur Olivier Morel, écuyer, de la Durantaye et de Guillaume Lemieux qui ont signé suivant l'ordonnance.

de la Durantaye

G. Lemieux

M.C. Poulin

Notes.

- 1 Benjamin Suite.
Leblond de Brumath : Précis d'histoire du Canada.
- 2 La seigneurie de Bellechasse a été créée le 28 mars 1637 par une concession en faveur de Nicolas Marsolet de lieue de front sur 1 1/2 lieue de profondeur) à l'est du ruisseau Bellechasse (rivière des Mères). Le 15 novembre 1672, elle passe aux mains du sieur de Berthier et la seigneurie est augmentée à 2 lieues de front sur le fleuve Saint-Laurent par 2 lieues de profondeur. Ses bornes sont : au sud-ouest la seigneurie de La Durantaye dans la partie qui est devenue la paroisse de Saint-Vallier; au nord-est par la rivière du Sud. Lors de l'instauration du régime parlementaire en 1792 (acte constitutionnel), cette seigneurie, tout comme celle de La Durantaye, était partie du comté de Hertford. Le nom de Hertford fut changé pour Bellechasse en 1829, sans aucune modification de ses bornes. Le comté de Montmagny n'existait pas à ce temps et le comté de Bellechasse bornait, du côté est, au comté de l'Islet. Il en fut ainsi jusqu'en 1854 alors que fut créé le comté de Montmagny. Depuis ce temps, la seigneurie de Bellechasse est dans son entier située dans ce comté de Montmagny et le comté de Bellechasse actuel ne comprend pas une parcelle du territoire de la seigneurie du même nom.
- 3 Louis Olivier Morel de la Durantaye était le seigneur de la seigneurie de La Durantaye, écuyer et conseiller au Conseil souverain de la Nouvelle-France.

(à suivre dans le prochain Au fil des ans.)

BELLECHASSE TIRÉ DE L'OUBLI.

recherche par Aline Bernier Asselin

REGARD SUR 1944

SAINT-RAPHAËL

Belle clinique.

(D.N.C.) Le 8 juin, plus de soixante donneurs de sang se rendaient à l'appel de la Croix-Rouge, lors d'une clinique de donneurs de sang organisée par M. l'abbé Jos. Destroismaisons, curé, et Mlle Thérèse Barbeau, g.m.g. Cette clinique était sous la direction du Dr Maurice Turcotte, assisté de M. le Dr Frs Soucy, médecin résident à St-Raphaël, de M. le Dr Paradis, de St-Gervais, et de plusieurs garde-malades de Québec et Mlle Madeleine Paré, g.m.g., de St-Raphaël.

Travaux commencés.

La construction du pont "Le Bras", route de l'église, est commencée. La municipalité de paroisse a accordé le contrat à M. Adélard Jolin, entrepreneur de St-Raphaël.

La commission scolaire a accordé le contrat pour la construction de l'école du côté nord-est du cinquième rang à M. Ernest Breton. Les travaux commenceront sous peu.

Officier-rapporteur.

M. J.-E. Beaudoin, régistrateur, a été nommé officier-rapporteur pour le comté de Bellechasse pour les prochaines élections.

(L'Action Catholique, 6 juillet)

SAINT-LAZARE ET SAINT-VALLIER

Nominations ecclésiastiques.

Par décision de Son Éminence le Cardinal Archevêque de Québec : M. l'abbé Hector Lacroix, vicaire à

St-Édouard-de-Frampton, a été nommé vicaire à St-Vallier, Bellechasse; M. l'abbé Louis-Philippe Biais, prêtre auxiliaire au collège de Lévis, a été nommé assistant de M. le curé de Saint-Lazare, Bellechasse.

(L'Action Catholique, 13 juillet)

BUCKLAND

Succès scolaires.

(D.N.C.) Des certificats d'études ont été obtenus par les élèves dont les noms suivent :

Classe no 15 (RR. Srs St-Louis-de-France, institutrices) : en 9ième, Mlles Maria Mathieu et Lucille Corriveau; en 7ième, Laurence Boutin, Estelle Laflamme et Jaqueline Nolet.

Classe no 1-A (M. Luc Trahan, prof.) : en 11ième année, M. Albert Métivier; en Vième, MM. Fernand Pichette et Adrien Mathieu; en 7ième, Clément Métivier et Roger Nadeau, Classe no 3 (Mlle Germaine Corriveau, institutrice) : Mlle Armande Plante. Classe no 6 (Mlle Reine-Marie Métivier, institutrice) : Mlle Pauline Bolduc.

Félicitations aux professeurs et élèves pour le succès remporté.

Mort accidentelle.

Le 7 juillet, M. Fernand Morin, soldat dans l'armée active, époux de dame Eveline Bernier, est décédé, à l'âge de 25 ans, dans le désastre de Mont St-Bruno. Service et sépulture le 11 juillet. Nos plus vives condoléances aux familles éplorées.

(L'Action Catholique, 13 juillet)

Au début de 1846, avant la perception organisée des taxes scolaires, St-Anselme comptait pas moins de 13 écoles pour 405 élèves. En 1849, il n'y en avait plus qu'une dans tout Dorchester (incluant alors la Beauce), soit à St-Nicolas. Comme quoi, les taxes sont de tout temps, une pilule difficile à avaler.

Source : Les Beaucerons, ces insoumis par Madeleine Ferron, 1974.

SAINT-GERVAIS

Grange détruite.

(D.N.C.) Au cours de l'orage de mercredi, la foudre est tombée sur la grange de M. Georges Lemieux, cultivateur du 2ème rang et a allumé un incendie qui a tout consumé. Rien n'a pu être sauvé des voitures, instruments aratoires et petits animaux qui se trouvaient dans la grange. C'est une perte considérable.

La foudre est aussi tombée sur la grange de M. Jos. Godbout. Heureusement, un groupe d'hommes qui se trouvaient non loin ont pu maîtriser les flammes qui menaçaient de tout détruire. Le feu a fait des dommages, mais la grange a été sauvée.

(L'Action Catholique, 15 juillet)

SAINT-DAMIEN

Terrain de jeu.

(D.N.C.) Notre paroisse est dotée, cette année, d'un terrain de jeu, situé sur la propriété de M. Joseph Bissonnette. C'est une belle initiative, dont il convient de féliciter les organisateurs.

(L'Action Catholique, 22 juillet)

SAINT-ANSELME

Blessé au combat.

Nous apprenons que le soldat Gustave Goulet, fils de M. Octave Goulet, de Saint-Anselme de Dorchester, a été blessé au combat sur le front de Normandie, France. Le soldat Gustave Goulet est outre-mer depuis près de quatre ans. C'est un membre du "Régiment de la Chaudière". Il est actuellement en repos dans un hôpital militaire.

(L'Action Catholique, 28 juillet)

BEAUMONT

Un accident.

Deux automobiles sont venues en collision hier après-midi au

commencement du village de Beaumont, mais leurs occupants n'ont pas été sérieusement blessés. L'une des voitures était conduite par M. Panet Raymond, de Montréal, qui n'a reçu que des blessures superficielles. Une dame Guay qui se trouvait dans l'auto conduite par son mari et une fillette ont été également blessées. Les victimes furent transportées à l'Hôtel-Dieu de Lévis et elles purent quitter cette institution après avoir reçu les pansements nécessaires.

(L'Action Catholique, 31 juillet)

SAINT-MICHEL

Au retour d'une envolée.

Deux membres d'équipage de l'escadrille des <Alouettes> reviennent d'une tournée à motocyclette du périmètre de l'aérodrome. Le sous-lieutenant d'aviation Charles Jacques, des Chutes Shawinigan, conduit la moto; il est accompagné du sergent de section Léo Vézina, de Saint-Michel, comté de Bellechasse.

(L'Action Catholique, 4 août)

SAINTE-SABINE

Construction du couvent.

(D.N.C.) Notre commission scolaire a donné le contrat pour la construction d'un couvent à M. Giroux, entrepreneur de St-Casimir. Les travaux commenceront à la fin d'août.

Mutations.

M. Roland Lamontagne a acheté la propriété de M. Achille Lamontagne. M. Philippe Guay a acheté la propriété de M. Jean-Cyrille Goulet.

Nouvelle maison.

M. Achille Lamontagne est à se bâtir une maison dans le village.

Nouvelle ligne.

La Cie Shawinigan installe actuellement une nouvelle ligne d'électricité, dans les rangs St-Henri et St-Charles.

(L'Action Catholique, 11 août)

HONFLEUR

Journée agricole,

(D.N.C.) Le 16 août, a eu lieu une grande démonstration sur la ferme de M. Alphonse Laliberté. La journée débuta par une grand-messe solennelle, avec sermon, MM. les agronomes Brisebois et Bélanger firent les discours sur la culture, pour que le travail sur la ferme soit payant. L'assistance nombreuse saura profiter des instructions reçues à cette occasion.

(L'Action Catholique, 23 août)

SAINT-ANSELME

Sculpture.

M. Emery Boucher, directeur de l'Exposition provinciale, a fait connaître hier le résultat du concours d'art et de photographies (...). Dans la liste des gagnants, pour gravure sur bois ou sur pierre, nous retrouvons M. Anselme Turgeon de St-Anselme, Co. Dorchester. Il

remporte le Zème prix.

(L'Action Catholique, 5 septembre)

SAINT-LAZARE

Mort tragique.

(D.N.C.) Un jeune homme de St-Lazare, comté de Bellechasse, M. Georges Trahan, fils de M. Joseph Trahan, a été tué instantanément par une ruade de cheval. La tragédie s'est produite le 22 courant, vers 7 heures du soir, chez M. Louis-Omer Plante. M. l'abbé Biais, de St-Lazare donna l'absolution sous condition à la victime. Le Dr Poirier, de St-Damien, ne peut que constater la mort. L'enquête du coroner a été présidée par le Dr Robitaille et le verdict du jury a été de mort accidentelle. Les funérailles ont eu lieu lundi. Le jeune Trahan était âgé de 15 ans et 8 mois. Nos sympathies à la famille.

(L'Action Catholique, 28 septembre)

Liste partielle des destructions d'églises et d'autres lieux saints dans Bellechasse et les paroisses voisines.

13 juin 1806 - église de St-Michel (feu).
 2 juillet 1859 - église de St-Lazare (foudre).
 25 juillet 1859 - cloche de St-Malachie (coup de vent).
 27 avril 1872 - église de St-Gervais (feu).
 8 août 1872 - église de St-Michel (foudre).
 10 juillet 1881 - presbytère de St-Raphaël (feu).
 27 juillet 1883 - église et presbytère de St-Gervais (grêle).
 4 août 1883 - église en construction de St-Damien (tempête).
 28 novembre 1905 - couvent des soeurs de St-Damien (feu).
 1er octobre 1910 - église de Ste-Hénédine (feu).
 2 mars 1917 - moulin du couvent de St-Damien (feu).
 27 juillet 1918 - église de Ste-Sabine (tornade).
 29 mars 1922 - église de St-Léon-de-Standon (feu).
 1er avril 1929 - église et couvent de St-Paul-de-Montmagny (feu).
 25 janvier 1931 - église de St-Vallier (feu).
 23 mai 1936 - église de Ste-Justine (feu).
 22 septembre 1973 - usine des religieuses de St-Damien (feu).

La morale de cette histoire - Il faudrait songer à installer de plus gros bénitiers pour éteindre les flammes de Lucifer.

NARCISSE-HENRI-ÉDOUARD FAUCHER DE SAINT-MAURICE, (troisième partie)
par Jean-François Caron

Introduction.

Après la jeunesse de Faucher de Saint-Maurice et sa vie d'homme public (volume 6, numéros 1 et 2 respectivement), voici que nous abordons de plein pied le romantisme de la fin du dix-neuvième siècle, en examinant l'oeuvre littéraire, les évocations marines et les souvenirs de voyage de l'ex-député de Bellechasse, fils adoptif de Beaumont.

Les contes et récits.

Il fut un temps où le Conseil de l'instruction publique (plus tard le ministère de l'Éducation) remettait aux élèves méritants de «beaux livres» aux reliures de toile ou de carton rouge à décorations dorées. Peut-être en découvrirez-vous encore cachés dans les greniers poussiéreux des demeures ancestrales... puisque je ne doute pas que vos aïeux aient été méritants. Parmi ces «beaux livres», il pourrait s'en trouver de Faucher de Saint-Maurice et il pourrait s'en trouver qui portent les titres pittoresques A la veillée et A la brunante.

Ce sont là ses deux principaux recueils de contes et récits, publiés dès 1874 à Montréal et réédités par Granger dans sa Bibliothèque pour la jeunesse canadienne. Comme il s'agit de contes et récits, il est vrai que ces écrits conviennent parfaitement pour des élèves méritants, mais ils faisaient, à l'époque, tout autant la joie et la délectation des lecteurs adultes.

Sa généalogie se perdait dans la nuit des temps; d'aussi loin qu'il y pouvait plonger son oeil noir comme du jais, il n'entrevoit que des verres qui se choquaient entre eux, et n'entendait que le joyeux glouglou des bouteilles. Il avait réussi néanmoins à saisir au passage le nom de Jérôme Tanguay, et comme c'était un vrai Canadien du pays, ainsi qu'on se plaît à nommer nos francs lurons, pour lui la vie consistait en un mauvais calembour, auquel il avait voué une foi robuste; il s'évertuait partout où le menait la recherche du pain quotidien, à passer le temps gaiement.

Scieur de long, orfèvre, marin, maçon, charpentier, mesureur de bois, cordonnier, il avait une verve d'avocat, le tact d'un médecin, le coeur d'un curé et l'honnêteté scrupuleuse d'un chef d'opposition qui vise au porte-feuille de premier ministre. Une seule chose manquait pour le rendre complet : Jérôme n'avait jamais réussi à se faufiler dans la gravité qui distingue et honore un notaire.

Cela l'embêtait au superlatif; car le soir, lorsqu'il revenait chez sa femme Hélène, et qu'appuyé mélancoliquement sur la petite table où s'étaient un fricot au lard et des patates fleuries dans le sel, il regardait ses doigts longs et effilés, Jérôme ne cessait alors de lui répéter qu'il était victime d'un sort jeté à sa mère par un vieux mendiant, et que sans cela il serait né pour faire un monsieur. (1)

Ainsi commence le tout premier récit composé par Faucher de Saint-Maurice : «Né

pour faire un monsieur». Et déjà, on constate que rien ne manque pour s'attirer l'intérêt des lecteurs : verbe aisé et élégant, humour, utilisation équilibrée des adverbes, adjectifs, descriptions et comparaisons. Bien entendu, certains indices trahissent l'âge de l'écrit, comme la longueur des phrases et le vocabulaire. Mais les qualités littéraires se retrouvent dans tous les contes et récits de Faucher, qu'il s'agisse de celui-ci, consacré à une soirée chez l'habitant du bas du fleuve, du «Fantôme de la Roche» qui raconte l'histoire d'un revenant et d'une dette impayée, du «Feu des Roussi» dans lequel un pêcheur gaspésien fait étrangement naufrage après avoir rompu le vœu de ne plus boire d'alcool, etc. etc.

Le soir de la Saint-Michel, j'écoutais le vent de nord-est passer en gémissant entre les branches dénudées des peupliers qui bordent mon jardin. Il tordait leurs grands faites désolés par le givre et la tourmente; puis descendant et miaulant le long de la cheminée, il venait agoniser sur le bon feu de bouleau rouge qui pétillait, tout ravivé par le contact de la bise d'automne.

Le fleuve était moutonneux; il faisait froid dans les champs : au loin, un voilier d'outardes remontait du golfe en découpant le ciel gris de son vol triangulaire et, tout en fumant ma pipe, le nez sur la vitre brumeuse, je me mis à songer aux choses du temps passé.

Ce fut alors que je commençai à me trouver vieilli; car ce jour-là, c'était jadis la fête du père Michel Larivée, un vieillard qui avait enduré et dorloté mon enfance. Depuis longtemps, il dormait son somme sans nul souci des choses de ce monde, et pourtant il me sembla qu'à cette heure de rêverie cela ferait plaisir aux os verdis de mon vieil ami si je faisais une place à sa pauvre âme frileuse à côté de la mienne qui, en ce moment, se chauffait à la sève et au meilleur sang de la vie. (2)

Comme tout bon auteur se devrait de l'être, Faucher de Saint-Maurice est un maître communicateur des sentiments qui l'habitent au gré des instants. Joie, tristesse, mélancolie, amitié, ferveur et piété se succèdent harmonieusement au détour des énigmes quelque peu banales (avouons-le), mais est-là un défaut impardonnable? Ses contes et récits sont comme les vagues d'un «fleuve moutonneux» : ils montent et descendent en douceur, toujours berçant le lecteur.

L'attrait de la mer et les souvenirs de voyage.

Faucher de Saint-Maurice, dans sa jeunesse aventureuse, s'est découvert une passion plus vive que l'art militaire : la mer. Il consacre, d'ailleurs, beaucoup de ses recherches historiques, à fouiller périples maritimes et naufrages, ainsi que le passé de navigateurs heureusement ou tristement célèbres, le capitaine Jean Vauquelin, l'amiral Walker, Jacques Bedout de Québec, Pierre Martin de Louisbourg...

Au cours des longs congés d'été accordés aux élus et au personnel de l'Assemblée législative, il prend régulièrement le large à bord de voiliers et de vapeurs en partance de Québec. En certaines occasions, il hésite, puis il se laisse convaincre par un futur compagnon de voyage, pour finalement céder devant

l'attrait de la mer.

Il me semble encore que les choses que je vais vous raconter se passaient hier, et d'ici je revois le quai de la Reine tout encombré de pesants colis, de chaînes d'ancres, de rouleaux de câbles, au milieu desquels chuchotaient, riaient ou discutaient, bruyants matelots, jolies femmes, gens d'affaires et amis venant serrer la main et souhaiter un heureux retour à ceux qui s'embarquaient.



Port de Québec vers 1881 (photo attribuée à E. Livernois).

Le steamer sur lequel nous partions était de la taille d'un aviso de première classe, fortement membré, un peu étroit, ce qui, pour les novices, lui faisait trop prêter la bande au roulis, mais à première vue il promettait de se bien défendre à la mer, parole qu'il nous a noblement tenue. Dans sa cale, sur son pont, le long de ses passerelles, sur son gaillard d'arrière, s'étalait la plus étrange des cargaisons, et dans ce pandémonium indescriptible s'était donné rendez-vous tout ce qui peut servir à un homme qui, sept mois sur douze, se donne le luxe de vivre comme Robinson Crusoë, loin de toute distraction, de toute amitié, de tout

secours humain.

Le Napoléon III partait ce matin-là pour ravitailler les phares de la côte et du golfe. (3)

Le Napoléon III donnera, assurément, ses plus riches vacances à Faucher de Saint-Maurice, des compagnons de première classe (Raphaël Côté, le capitaine Leblanc, Agénor Gravel) et son meilleur récit de voyage : De tribord à bâbord. Le Napoléon III lui permettra de rencontrer de nombreux gardiens de phare et marins pittoresques, de s'abreuver des anecdotes savoureuses de tout un chacun, de visiter des lieux qui font rêver par temps calme et frémir par temps agité, tout le long du fleuve et du golfe Saint-Laurent. Il s'agit d'un long récit, dans lequel l'auteur, au moyen de parenthèses historiques, rappelle sans cesse au lecteur que ses origines, ses joies et ses malheurs sont étroitement liés à la mer.

Une réputation sinistre s'attachait au lieu (Tracadie) où nous venions de débarquer. Ici vivaient, souffraient et mouraient des malheureux attaqués par cette terrible maladie que l'écriture sainte a désignée sous le nom de la fille aînée de la mort; ici, la lèpre régnait en despote, et que de tristes plaintes, de sanglots incompris et d'agonies épouvantables ces rivages si sombres eux-mêmes, n'ont-ils pas entendus et n'ont-ils pas discrètement ensevelis sous leurs sables depuis bientôt trente ans!

C'était dans le Miramichi que l'horrible fléau avait pris naissance. Par une nuit de tempête, il y a cent-dix-neuf ans, un vaisseau français, l'Indienne, parti de Morlaix, était venu se briser dans la Baie des Vents et bientôt les vagues rejetèrent sur le rivage des colis de marchandises et des coffres d'habillement qui avaient appartenu à l'équipage. On était alors dans les tristes temps de 1758; les transports envoyés au secours de l'Acadie venaient d'être capturés par les Anglais, à la hauteur de Louisbourg, et comme chacun manquait du nécessaire, on s'empressa de recueillir ces précieuses épaves, de se les distribuer et de s'en servir. Or, ce navire avait fait le commerce des échelles du Levant, et l'on apprit plus tard qu'il avait séjourné à Smyrne. La contagion venait-elle de ces lointains parages et l'Orient envoyait-elle à l'Occident le plus terrible de ses fléaux? Nul ne peut répondre. Tout ce que l'on apprit, c'est que les symptômes de la lèpre commencèrent à se manifester quelques temps après le naufrage de l'Indienne et qu'elle s'attaqua d'abord à ceux qui avaient porté les habits de l'équipage du navire perdu. (3)

Dans tous ses autres récits de mer et de voyage (Promenades dans le golfe. Loin du pays. etc. etc.), Faucher de Saint-Maurice partage sans cesse ses vastes connaissances historiques, n'hésitant pas à vulgariser les écrits des ses précurseurs et contemporains : les Charlevoix, Casgrain, de Bellefeuille, Champlain, Laverdière. Il se fait tantôt joyeux dans ses soirées de compagnonnage, tantôt attristé de fouler les lieux de mortalité, toujours habile à communiquer ses sentiments et toujours amoureux de la mer.

Grand vent, mer énorme éclairée par un soleil d'hiver qui se cache de temps en temps dans les nuages gris. Le froid nous entre dans les os et

le roulis rend le séjour du pont intenable. Quelque fois il neige, il grêle et le tout se termine par un arc-en-ciel. Entre-temps nous attrapons un ouragan. Les vagues deviennent immenses, la plupart du temps l'hélice tourne dans le vide, mais le navire se défend comme un fauve. Cette lutte de la matière contre la nature est réellement quelque chose qui empoigne. La lune perce de temps en temps et se risque à travers les nuages blafards pour voir comment vont les choses : puis elle retire brusquement sur elle le rideau des nuées. (4)

La critique littéraire.

Faucher de Saint-Maurice, le conteur et l'amoureux de la mer, a suscité beaucoup d'intérêt auprès des critiques de son époque et il continue encore d'intéresser les «historiens» de la littérature québécoise. Bien sûr, la forme d'écriture, la terminologie et les tournures de phrase sont devenues vieillotées avec le passage inéluctable des ans. Notre bagage de connaissances, acquis plus rapidement au moyen des médias audiovisuels, fait que nous n'avons plus besoin de ces longues descriptions et observations qui frisaient l'émerveillement naïf des auteurs et lecteurs du XIX^{ème} siècle.

Il n'en reste pas moins que les écrits de Faucher sont représentatifs de son époque, dominée par le souci de l'érudition, la «bonne parole», l'éloge des qualités humaines, la juste morale et tout un prêchi-prêcha, devenu «kétaine» aujourd'hui. Marquée aussi par le romantisme, l'attrait exercé réciproquement par le paysan et le notable, les batailles bien rangées dans les vieux pays, les nobles débats et, surtout, le respect (synonyme d'amour?) de l'autorité familiale.

Louis-H. Taché, le biographe, ne pouvait que critiquer favorablement la carrière d'auteur de Faucher de Saint-Maurice :

M. Faucher n'a pas été élevé sur les bords de notre beau fleuve sans y prendre l'amour de la mer. Dans ses récits du golfe, on retrouve une à une toutes ses courses, le souvenir de ses croisades, et la description pittoresque des régions et des rivages qu'il a visités. (...) Ici c'est une page émue qu'il jette à la mémoire de nos héros ou des victimes de quelque sinistre naufrage; là, c'est une légende, entendue au pied du grand mât, pendant que le navire filait tranquillement sous la brise. Plus loin, le souvenir d'une partie de pêche ou de chasse, le récit d'une aventure ou d'une anecdote, se retracent sous sa plume. Et tout à coup, après avoir joui de l'hospitalité d'un pêcheur ou s'être amusé d'une partie de plaisir improvisée, ses yeux se posent sur quelqu'humble croix plantée dans le sable, ou sur quelque ruine qui atteste une tombe, des regrets, un désastre; il pleure, il a des accents émus, il communique au lecteur ses sentiments et ses émotions. (5)

Plus près de nous, Berthelot Brunet consacre quelques pages à Faucher de Saint-Maurice et confirme qu'il possède plus de talent que d'autres auteurs de son temps.

Faucher de Saint-Maurice a découvert le Mexique, et il a écrit sur le

Mexique; il a découvert le Golfe, la Gaspésie, et il a écrit sur le Golfe et la Gaspésie; il a découvert que les navires taisaient naufrage et il a écrit Joies et tristesses de la mer; enfin, il a découvert que le Canadien et que lui-même savaient conter, et il écrivit A la veillée et A la brunante (un autre titre charmant). Il a même découvert que le Canada avait un avenir, d'où Resterons-nous Français? C'est à dessein que nous usons du mot 'découvrir' : la bonhomie de l'auteur découvre toujours du nouveau, et sa lecture nous donne la nostalgie d'un âge où il y avait encore beaucoup à découvrir. (6)

Chez les anglophones, c'est Bender qui, le premier, en 1881, fait l'éloge de l'oeuvre créatrice de Faucher, avant de se lancer dans une analyse détaillée de ses nombreux contes et souvenirs de voyage.

One of the most original writers of the day in Canada is Mr. Faucher de Saint Maurice. (...) In France, there is hardly a French-Canadian writer better known and more generally appreciated; in support of which I may mention the distinction conferred upon him, a few years ago, by his appointment to an honorary membership of La Société des gens de lettres de France. À la veillée, contes et récits, by the above-named gentleman, is a collection of short sketches, in which he gives free rein to his imagination, There is a delicacy of sentiment and refined humor, very characteristic of the author, which any one privileged to intimately know him will readily recognize as peculiarly his own. (7)

Notre ancien député de Bellechasse figure avantagement auprès des Philippe-Aubert de Gaspé (père et fils) dans Conteurs canadiens français, par E.-Z. Massicotte (1902), dans Biographies et portraits d'écrivains canadiens, du «Propagateur» de la librairie Beauchemin (1913) et dans beaucoup d'autres essais sur la littérature canadienne-française.

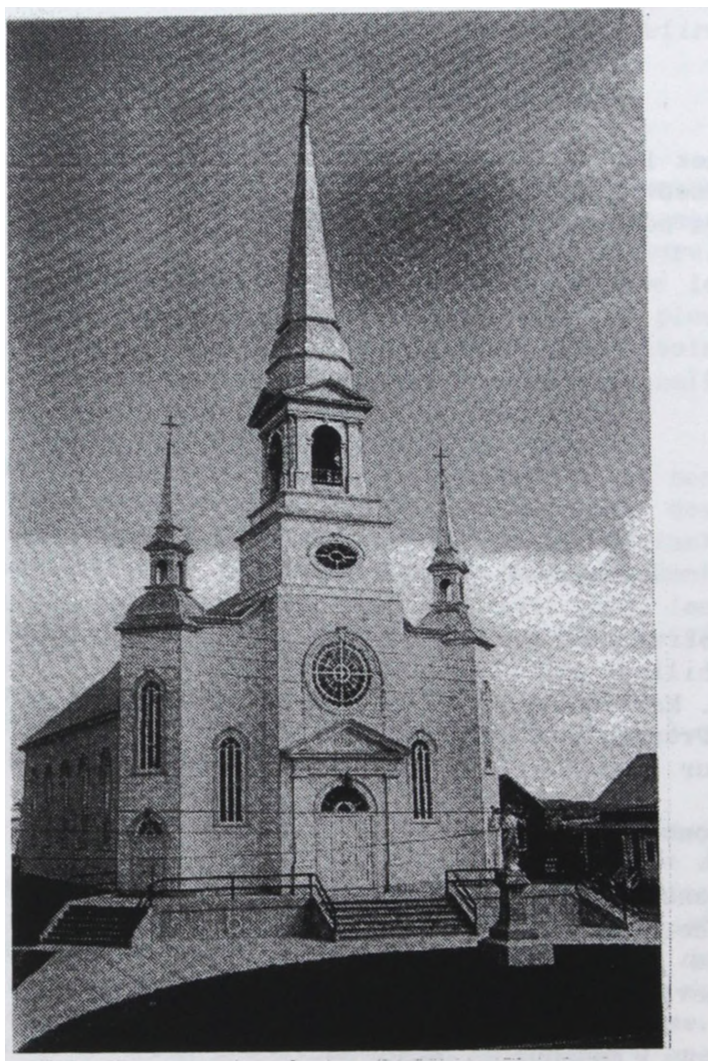
Conclusion.

Dans le prochain Au fil des ans, nous terminerons cette étude en faisant l'éloge nécrologique de Narcisse-Édouard-Henri Faucher de Saint-Maurice et en établissant sa généalogie ascendante, dans laquelle plusieurs Faucher de la Rive-Sud devraient reconnaître des ancêtres communs.

- 1 Faucher de Saint-Maurice : «Né pour faire un monsieur» dans A la veillée. Québec, 1879.
- 2 Faucher de Saint-Maurice : «Le père Michel» dans À la brunante. Montréal, 1874.
- 3 Faucher de Saint-Maurice : De tribord à bâbord. Montréal, 1877.
- 4 Faucher de Saint-Maurice : Loin du pays. Souvenirs d'Europe. d'Afrique et d'Amérique. Québec, 1889.
- 5 Louis-H. Taché : Faucher de St. Maurice. Eusèbe Sénécal & fils (Montréal), 1886.
- 6 Berthelot Brunet : Histoire de la littérature canadienne française. L'Arbre (Montréal), 1946.
- 7 P. Bender : Literary Sheaves or la littérature au Canada Français. Dawson Brothers (Montréal), 1881.

LES TRÉSORS CACHÉS DE NOS PAROISSES - SAINT-MAGLOIRE. (suite)
par Fernand Breton

Église de
St-Magloire



Toujours dans le coffre-fort du bureau, nous retrouvons :

- 19 Contrat d'obligation des syndics à Jos. Roy, 11 sept. 1900, 1 pièce.
- 20 Baux et baux emphytéotiques entre la fabrique et des particuliers, la Société de Beurrerie et de fromagerie, la Société d'aqueduc, la Société Coopérative Centrale, la commission scolaire de Saint-Magloire, 25 août 1918 au 15 août 1975, 15 pièces.
- 21 Quittance entre Dame Alph. G. Bilodeau au rév. J.E. Beudet, 14 août 1941.
- 22 Contrat de location d'un terrain de la fabrique, 18 avril

- 1964, 1 pièce.
- 23 Contrat de cession de terrain de la fabrique au Foyer St-Magloire inc. et documents relatifs à cette transaction, sept. 1968, 5 pièces.
- 24 Contrat de cession de la fabrique à la corporation municipale et documents relatifs à cette transaction (concernant la salle paroissiale et son terrain), 21 janv. au 12 mars 1969, 4 pièces.
- 25 Estimation des ouvrages de la décoration intérieure de l'église de St-Magloire, 12 juill. 1887, 1 pièce.
- 26 Document demandant au révérend Frs. P. Lamontagne, curé de Saint-Camille, de vérifier une requête relative à la construction d'un nouveau presbytère, 17 avril 1905, 1 pièce.
- 27 Contrat d'engagement de F.X. Lambert pour des réparations à l'église et résolution de la fabrique, 29 juill. 1929, 1 pièce sans date, 2 pièces.
- 28 Documents relatifs à des réparations à l'église et au presbytère (cahier des comptes, correspondance), 1929-1930, 1 cahier, 30 pièces env.
- 29 Livre des mariages et services (comptes), 1961-1966, 1 vol.
- 30 Documents relatifs au maître-autel, sculpté par les Levasseur vers le milieu du XVIIIe s., et à la rétrocession à la paroisse de Saint-François, Ile d'Orléans (lettres de Gérard Morisset, de l'évêché, contrat pour la restauration, entente, factures et comptes), 5 avril 1957 au 30 oct. 1968.
- 31 Registre des contrats de cimetièrre, 7 janv. 1955 au 29 avril 1986, 1 vol.
- 32 Requête et jugement pour l'exhumation de corps, 5 oct. 1932, 21 mai 1954, 2 pièces (registre des contrats du cimetière).
- 33 Autorisation du département de l'instruction publique de créer une municipalité scolaire sous le nom de Saint-Magloire, 29 mars 1881.
- 34 Lettres de l'archevêché (dispositions à prendre pour gérer une donation, rédaction d'un billet promissoire, plan et devis pour le parachèvement de l'intérieur de l'église, etc.), 29 août 1885, 28 avril 1899, 2 pièces.
- 35 Livre d'évaluation foncière, vers 1900, 1 vol.
- 36 Jugement de la Cour Supérieure «Saisie-arrêt après jugement», 31 août 1917.
- 37 Document autorisant l'abbé Roy à emprunter, 2 fév. 1923, 1 pièce.
- 38 Copie de vérification du testament du Révérend W. Roy, ptre, 9 mai 1938,

Dans la salie de rangement au rez-de-chaussée, nous retrouvons :

- 1 Livre de prônes, 15 fév. 1981 au mars 1983, 1 vol.
- 2 Feuilletts paroissiaux, 1981-1986, 310 pièces env.
- 3 Livres des bancs, 1873-1900, 1929-1987, 4 vol. (Quelques pièces sont classées dans le bureau ou dans le classeur du bureau de la fabrique.)
- 4 Livres des grand-messes, 1942-1966, 2 vol.

- 5 Plans des bancs de l'église, par J.Picard, ptre, 1er juin 1953, 1er juin 1958.
- 6 Livres des messes, 1er mai 1963-1979, 1981-1987, 4 vol. (Aussi dans le bureau ou dans le classeur du bureau de la fabrique.)
- 7 Rapports de paroisse, 1931-1963, 33 pièces.
- 8 Cahier des confréries du Scapulaire et de l'Apostolat de la Prière, 1880-1900.
- 9 Livre de la Société de Tempérance de la Croix Noire, sept 1911-1924.
- 10 Livre de la Ligue du Sacré-Coeur 1938-1943, et des comptes, 1968-1977.
- 11 Registre des délibérations, des recettes et dépenses de la fabrique, 1872-1938. (Aussi dans le bureau ou dans le classeur du bureau de la fabrique.)
- 12 Registres des délibérations, 28 août 1938 à 1987, 2 vol.
- 13 Plans officiels des cantons Roux, 26 oct. 1882; Bellechasse, par Taché, 1882; Daaquam, par Casgrain et Elz. Laberge, 1882, par Taché, 28 mars 1884; Langevin, 2 juill. 1891; Ware, comté de Dorchester, 23 juill. 1903; Standon (copie), 23 juill. 1903; des cantons Roux, Rolette, Bellechasse et Panet (à la main), sans date, 8 pièces.
- 14 Plan d'une clôture à mailles de chaînes, par The Steel Company of Canada Ltd, sept 1933, 1 pièce.
- 15 Plan du cimetière, sans date, 1 pièce.
- 16 Photographies du choeur de l'église par J. Picard, prêtre, 1956, 2 pièces.
- 17 Livres des recettes et dépenses, déc. 1900-1966, 1971-1987, 7 vol., 3 liasses. (Quelques-uns de ces livres sont classés dans le bureau et le coffre-fort, bureau de la fabrique).
- 18 Livre des services, 1906-1950, 1 vol.
- 19 Livre des emprunts, 1927-1966, 1 vol.
- 20 Rapports du cimetière, 1929-1963, 1965-1982, 53 pièces.
- 21 Listes des étudiants aux études post-secondaires, 1955-1965, 5 pièces.

Dans le bureau et le classeur du bureau de la fabrique, nous retrouvons :

- 1 Enquêtes pré-nuptiales, 1985, 15 pièces, env.
- 2 Livre pour le bulletin paroissial, mars 1984, 1 vol.
- 3 Suppliques pour dispense de bans, 1941-1942, 30 pièces env.
- 4 Registre et documents relatifs à la capitation, 1987, 1 vol. et 40 pièces env.
- 5 Livres des recensements, 1941-1987, 3 liasses, 1 vol.
- 6 Liste des paroissiens par rang, vers 1955, 1 pièce.
- 7 Livre des résolutions de la fabrique, 5 juill. 1939 au 2 août 1964, 1 vol.
- 8 Documents relatifs aux marguilliers, 1970-1983, 30 pièces env.
- 9 Prévisions budgétaires, 1971, 1974, 1976 à 1983, 9 pièces.
- 10 Livre de petite caisse, 15 oct. 1967 au 6 août 1983.
- 11 Livre de paye, 1968-1987, 1 vol.

- 12 Livre des lots du cimetière, 1985-1986, 1 vol.
 13 Correspondance des curés Brochu, Parent, Boulet, Mercier, Dumais, Proulx, Beudet et Perron (emplacement de la chapelle, agrandissement de l'église, terres de la Couronne, réparations aux édifices, liens de parenté, cimetière, assurances, etc.), 9 janv. 1872 au 31 mai 1916, 1929, juill. 1962 au 27 fév. 1978, 34 pièces. (Quelques pièces sont conservées dans le coffre-fort.)
 14 Règlements de la fabrique de Saint-Magloire, 29 nov. 1966, 1 pièce.
 15 Extraits des procès-verbaux de la corporation municipale de Saint-Magloire, 5 déc. 1966 au 3 mars 1975, 8 pièces.

SOURCES: Archives paroissiales de la Côte-du-Sud (Inventaire sommaire, par Diane Saint-Pierre et Yves Hébert, Institut québécois de recherche sur la culture).

Démographie.

Le recensement de 1881 pour le comté de Bellechasse donnait une population de 16 914 âmes. Dix ans plus tard, en 1891, cette population s'élevait à 18 368 âmes.

Armagh	1 549	St-Magloire	1 065
Beaumont	811	St-Michel	1 838
Buckland	1 199	St-Nérée	1 181
St-Charles	2 076	St-Philémon	707
St-Damien	820	St-Raphaël	2 406
St-Gervais	2 072	St-Vallier	1 322
St-Lazare	1 322		

Le nombre d'acres de terres occupées était à la même époque, en 1891, de 287 440, pendant que l'étendue des terres améliorées s'élevait à 158 860 acres.

Source : La colonisation. Dorchester. Bellechasse. Montmagny. L'Islet. Kamouraska, par Eugène Rouillard.

Opinion.

Certaines paroisses ont grossi, comme Beaumont, souvent artificiellement du fait des propriétaires de chalets, comme St-Michel, mais la majorité ont vu leur population décliner. Souhaitons que Bellechasse ne disparaisse jamais et ne vive pas la situation de la Gaspésie (fermeture de paroisses au début des années 1970), ni celle des Basques (abandon graduel des acquis). A quand une politique qui obligerait une partie des néo-Québécois à s'installer en région pour reprendre les terres en friches, diversifier notre économie et enrichir notre culture générale.

MOT DE LA FIN.

Tel qu'annoncé dans le procès-verbal de notre dernière réunion de CA (page 3), notre société a embauché une étudiante pendant neuf semaines de l'été, dans le cadre du projet Défi 1994 d'Emploi et Immigration Canada. Il s'agit de Geneviève Fradette, de Saint-Lazare, qui porte le même nom que l'épouse du premier Aubé de Bellechasse (page 16). Geneviève dresse un inventaire des lieux présentant un intérêt historique et patrimonial dans les villages le long de la rivière Etchemin : St-Anselme, Ste-Claire et St-Malachie (St-Léon si le temps le permet). Une autre de nos régions sera couverte l'année prochaine. Le projet vise, entre autres, à sensibiliser les propriétaires à l'entretien et à la restauration des lieux répertoriés.

Déjà à St-Malachie (au moment où j'écris ces lignes), nous avons constaté la dégradation avancée du manoir Henderson, du magasin général du rang de la Crapaudière, de l'hôtel de la rue Principale et de plusieurs habitations... la dégradation, mais pire encore, un manque évident d'intérêt. Quand on sait que l'année dernière seulement, dans cette paroisse pourtant riche d'un fier passé, le viaduc du rang Longue-Pointe, le moulin à scie et le vieil entrepôt devant le poste de la Sûreté du Québec sont tombés sous les pics des démolisseurs, il y a de quoi s'inquiéter. Et cette situation est probablement la même dans toutes les paroisses de Bellechasse. A cela s'ajoutent les nombreuses rénovations bâclées qui défigurent les bâtiments anciens.

La SHB invite ses membres à faire preuve de vigilance, à convaincre les élus et les propriétaires de protéger l'histoire de Bellechasse. Nous devons prouver au monde et à nous-mêmes que nous sommes aussi respectueux envers notre passé que le sont les gens de la Nouvelle-Angleterre et ceux de la Nouvelle-Écosse, par exemple.

La SHB invite aussi ses membres à fournir tout renseignement qui pourrait enrichir notre inventaire, puisque Geneviève et les employés qui suivront pourraient oublier certains lieux. Indiquez-nous les écoles de rang, les croix de chemin, les habitations des premiers résidents, etc. Envoyez-nous des doubles de vos vieilles photos, cartes postales et autres vieux papiers. Et surtout, racontez-nous les anecdotes du passé qui mettront l'indispensable émotion bellechassoise dans notre inventaire historique et patrimonial.



CARON
CANADIANA

**LIVRES DU
PATRIMOINE**

Jean-François Caron

104 Rang 3 • ST-MALACHIE (QUÉBEC) • G0R 3N0
Téléphone (418) 642-2503 • Fax (418) 642-5151



PHOTOCOPIE LIBRE SERVICE

Service Yvan Lacroix Enr.

Plan-Reliure-Plasticage- Papeterie-Fax

7777, boul de la Rive Sud, Lévis Lauzon

418- 835- 5347



CLAUDE GERMAIN
887-3133 PHARMACIEN

104-B ROYALE O., ST-CHARLES, CO. BELLECHASSE, QUÉ. G0R 2T0
 RER

INDUSTRIES
ÉMILE LACHANCE LTÉE
 424, route 279
 Saint-Damien (Québec)
 Canada G0R 2Y0
 Tél.: (418) 789-2585
 Fax: (418) 789-2209



Québec: (418) 647-9534
 Montréal: (514) 874-9177
 Toronto: (416) 287-6542
(800) 463-8877

JAMBETTE



TÉL.: (418) 837- 8246
 FAX: (418) 837-2916

ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS
JAMBETTE INC.
 STRUCTURES DE JEUX ÉDUCATIFS
 ET RÉCRÉATIFS

700, RUE DES CALFATS
 LAUZON (QUÉBEC) G6V 7M5

(418) 466-2233



M. & P.Y. Vallières, propriétaires
 218 route 281, Armagh, Bellechasse, Qué. G0R 1A0

.....Tél.:

CLINIQUE DENTAIRE



ANDRÉE PELLETIER

Dr Andrée Pelletier d.m.d.
 Chirurgien-Dentiste

216, rue Principale
 Saint-Gervais (Québec)
 C.P. 237 G0R 3C0

Bur.: (418) 637-3339
 Rés.: (418) 642-2502




Musée des Voitures à Chevaux
de Bellechasse inc.

293, route Saint-Vallier
 Saint-Vallier, Bellechasse
 G0R 4J0

(418) 884-2238
 Onil Corriveau

-Promenades en voitures à chevaux
 ou repas sur réservation
 -Achetez et vendons objets anciens



LE RÉSEAU
des caisses populaires  Desjardins
de la MRC de Bellechasse

Armagh Beaumont Buckland Honfleur La Durantaye St-Anselme St-Charles St-Damien St-Gervais St-Lazare
St-Léon de Standon St-Malachie St-Michel St-Nazaire St-Nérée St-Philémon St-Raphaël St-Vallier Ste-Claire

"une force de la coopération"



UNE SOCIÉTÉ PLEINE D'ASSURANCE !

**Pour vos assurances résidentielle, commerciale,
automobile, agricole, vie et REER,
contactez nos représentants.**

Rosaire Baillargeon - St-Lazare, St-Nérée, Honfleur:	885-9210
Martin Bernier - St-Michel, St-Vallier:	884-2709
Réjean Bilodeau - St-Damien, Buckland, St-Philémon:	789-3400
Jacques Blais - St-Raphaël, Armagh:	243-3156
Claude Fournier - St-Camille, Ste-Sabine, St-Magloire:	595-2422
André Godbout, directeur général - La Durantaye:	887-6511
Jean-Paul Lemieux - St-Gervais, St-Charles, Beaumont:	887-6120
André Ruel - Beaumont, St-Charles:	835-1446



**LE MOULIN DE
BEAUMONT**

2, Route du Fleuve, Beaumont, Qc
Tél.: (18) 833-1867

VISITE DU MOULIN:

Du 24 juin à la Fête du travail

Mardi au dimanche . 10h00 à 16h30
Lundi FERMÉ

Fête du Travail au 31 octobre

Jeudi au dimanche . 10h00 à 16h30